

VI^e

Ils disent non à l'antenne-relais



Riffi à Saint-Germain-des-Prés! Dans ce très chic quartier du VI^e arrondissement, une poignée d'habitants et de militants associatifs se sont relayés dans la rue, hier dès l'aube, pour empêcher Bouygues d'installer de nouvelles antennes-relais rue Lobineau, juste derrière le marché couvert Saint-Germain.

⦿ Nous demandons l'application du principe de précaution

GILBERT ET SUSAN BARICHELA, UN COUPLE DE RIVERAINS

Depuis plusieurs semaines déjà, les voisins avaient accroché à leurs balcons des slogans hostiles à l'antenne. « Elle va se trouver à moins de dix mètres de la halte-garderie, du conservatoire de musique pour enfants et d'une résidence pour handicapés, s'alarment Gilbert et Susan Barichela, un couple de riverains, dehors depuis 7 heures. Nous demandons l'application du principe de précaution, et que les opérateurs acceptent de mutualiser leurs antennes pour en limiter l'installation, et de réduire leur puissance. » Mais ces revendications, hier, n'ont pas porté plus loin que le bout de la



RUE LOBINEAU (VI^e), HIER, 8 HEURES. Les riverains se sont relayés toute la journée pour protester contre l'installation d'une antenne-relais de l'opérateur Bouygues sur le toit d'un immeuble, « à moins de dix mètres de la halte-garderie », dénoncent-ils. (LP/CH.B.)

rue, où patientaient, mutiques, les ouvriers d'un sous-traitant et un représentant de Bouygues, chargé de conduire les travaux sur le toit de l'immeuble. Selon les habitants du quartier, le groupe aurait signé un contrat de location de 13 000 € annuels, pour occuper le toit de l'immeuble pendant douze ans. Selon la convention, Bouygues pourrait y installer jusqu'à six antennes de troisième génération.

« Ce sont les plus puissantes », glisse une militante de l'association Robin des Toits, venue avec quelques autres « par solidarité » pour les habitants de la rue. Parmi eux, Agnès, 39 ans, « électrosensible » depuis qu'elle a emménagé à proximité des antennes-relais du Concorde La Fayette, porte Maillot (XVII^e). « C'est arrivé en janvier 2009 : j'ai commencé à avoir des maux de tête, des insomnies, des raideurs perma-

nentes, raconte-t-elle. Dans le métro, je me retournais dès que quelqu'un utilisait la 3G sur son téléphone. Je le ressentais. » La mère de famille, qui suit un traitement à base « d'oligo-éléments et de vitamines spécifiques » est, depuis, de tous les combats de Robin des Toits. « Je ne voudrais pas qu'il arrive aux autres la même chose qu'à moi, explique-t-elle. C'est trop pénible. »

CHRISTEL BRIGAUDEAU

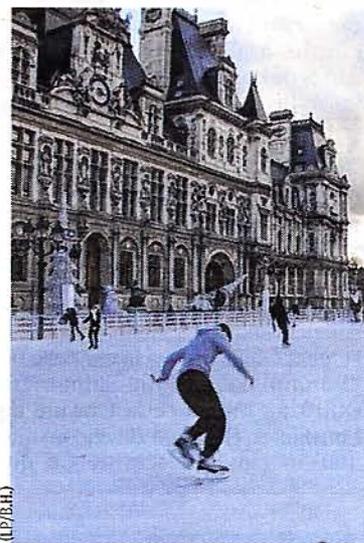
VIVRE À PARIS

IV^e

Encore deux semaines pour profiter de la patinoire

Il vous reste deux semaines pour profiter de la patinoire installée sur le parvis de l'Hôtel de Ville. L'équipement mis en place le 16 décembre est ouvert jusqu'à la fin des vacances scolaires, le 4 mars. Les deux pistes aménagées (la plus petite est réservée aux moins de 6 ans) sont accessibles gratuitement pour les personnes équipées de leurs patins. Un équipement peut être loué sur place au tarif de 5 €.

■ La patinoire est ouverte du lundi au vendredi de midi à 22 heures et les week-ends de 9 heures à 22 heures.



PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE (IV^e).